

0451070U
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE MONTESQUIEU
1 PLACE ALBERT CAMUS
45064 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238251010

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/09/2023

Réuni le : 28/09/2023

Sous la présidence de : Ronan Kervella

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Représentation au collège - Le conseil d'administration donne son autorisation au chef d'établissement pour signer un contrat de cession de spectacle avec l'association "Lesarts production" pour un coût de 3 000 €, qui prévoit également l'intégration de la 3ème 4 pour la création du spectacle, subventionné dans le cadre de la cité éducative...

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0